

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9399

Société : RAM 172457

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AFACHRI HICHAM

Date de naissance : 24/07/71

Adresse : N°27 LOT RYAD PARTNERS

POUAZZA

0661109669

Tél. : Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22 AOUT 2023

Nom et prénom du malade : Abdellah Ghalia

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1/1/2023

Signature de l'adhérent(e) :

J. A. Ghalia

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 JUIL. 2023	C23	1	14500	Dr. Afaf Relass Hadj Ctg-Rhino-Xaryngologue Al Miraj Center Angle Bd. Arouad n° 8a Abdourahmane 2ème Etage N° 23 Casablanca - Tel. 05 22 86 34 86

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22/7/23	+ 2230 +

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-36), and lower right (37-48). Directional markers are placed at the ends of the arch: 'D' at the lower left, 'G' at the lower right, 'H' at the upper left, and 'B' at the upper right. The teeth are numbered sequentially from 1 to 48, with some numbers (e.g., 13, 17, 21, 25, 29, 33, 37) appearing in parentheses, likely indicating missing teeth or specific dental symbols.

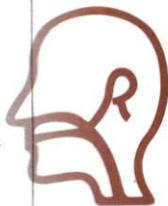
(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr Afaf REFASS -HADNI
Oto Rhino Laryngologie

Médecin Spécialiste en maladies & chirurgies
de l'oreille, du nez, de la gorge
de la face et du cou



د. عفاف الرفاص-حدني

طبية اختصاصية في أمراض وجراحة
الأذن، الأنف، الحنجرة، الوجه والعنق

MG.10

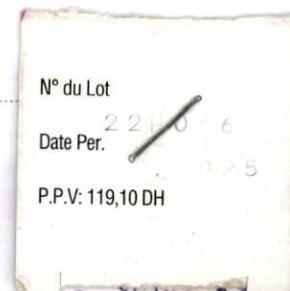
Casablanca le: 22 juillet 2023

11 R
Dr. Afaf Refass Hadn
Oto-Rhino - Laryngologue
Al Miraj Center Angle Bd. Anoual
et Bd. Abdelmoumen 2ème Etage N° 23
Casablanca - Tel: 05 22 29 08 29
Fax: 05 22 29 08 30
Tél: 05 22 29 08 29 - Tp: 32966411
ZADRYL COMP GM
8840

1 COMPRIME PAR JOUR LE SOIR pendant 1 Mois

POLYDEXA GTTES AURICULAIRES

IV GTTES 4 FOIS PAR JOUR EN BAIN D'OREILLE



DIAMMACE S.A.P.D.
DE L'OCÉAN
Roulevard d'Abdelmoumen Km 15
Dar Bouazza - Casablanca
Tél: 05 22 29 08 29
Fax: 05 22 29 08 30
Tél: 05 22 29 08 29 - Tp: 32966411

Dr. Afaf Refass Hadn
Oto-Rhino - Laryngologue
Al Miraj Center Angle Bd. Anoual
et Bd. Abdelmoumen 2ème Etage N° 23
Casablanca - Tel: 05 22 29 08 29

مجمع المعرج : ملتقى شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثاني، الرقم 23، البيضاء

محطة ترامواي عبد المؤمن (الخط الأول) أو أنوال (الخط الثاني) .

Al Miaraj Centre : Angle Bd. Anoual et Abdelmoumen, 2^{ème} Etage, N° 23 - Casablanca
Station tramway Abdelmoumen (la ligne 1) ou Anoual (la ligne 2)

0608 51 76 28 05 22 86 41 86 refassorl@gmail.com www.orlcasablanca.com

Dr Afaf REFASS -HADNI

Oto Rhino Laryngologie

Médecin Spécialiste en maladies & chirurgies
de l'oreille, du nez, de la gorge
de la face et du cou



د. عفاف الرفاص - حدنى

طبيبة اختصاصية في أمراض وجراحة
الأذن. الأنف. الحنجرة. الوجه والعنق

Casablanca le :

22/07/2023

NOTE D'HONORAIRES

AFAKHRI GHALIA

CONSULTATION	C23	300.00DH
MICROASPIRATION D'OREILLE	K5	150.00DH
TOTAL		450.00DH

Dr. Afaf Refass Hadni
Oto-Rhino - Laryngologue
Al Miaraj Centre Angle Bd. Anoual
et Bd. Abdelmoumen 2ème Etage
Casablanca - Tel. 05 22 86 41 86 N° 23

مجمع المعراج : ملتقى شارع أنوال وشارع عبد المؤمن الطابق الثاني الرقم 23. البيضاء
محطة طرامواي عبد المؤمن (الخط الأول) أو أنوال (الخط الثاني)

Al Miaraj Centre: Angle Bd. Anoual et Abdelmoumen, 2eme Etage, N° 23 - Casablanca
Station tramway Abdelmoumen (la ligne 1 ou Anoual (la ligne 2))
0608 51 76 28 05 22 86 41 86 refassorl@gmail.com www.orlcasablanca.com